Je participe à la connaissance et mise en valeur du *patrimoine*



AVIGNON

CITÉ DES PAPES & DES ARTS

Le Site Patrimonial Remarquable d'Avignon

Un site patrimonial remarquable (SPR) est « *une ville, village ou quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.* »

À Avignon, l'histoire du SPR commence en 1964 avec la création du premier secteur sauvegardé. Cette démarche témoigne de la volonté de préserver et de valoriser la richesse patrimoniale de la ville.

Une source d'avantages pour les habitants



Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Depuis 2007, Avignon dispose d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), document d'urbanisme qui définit les règles de protection et d'évolution du patrimoine au sein du SPR.

Le PSMV s'inscrit dans une démarche globale croisant les préoccupations patrimoniales et le traitement des besoins liés au fonctionnement et à l'évolution de l'ensemble urbain (habitat, activités, mobilités, accessibilités, développement durable, etc.).

Son objectif est de favoriser la restauration et la mise en valeur du patrimoine tout en accompagnant son évolution. Dans le périmètre du SPR, tous les travaux, y compris ceux réalisés à l'intérieur des immeubles, doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation.

La révision du PSMV

La révision du PSMV répond à la nécessité d'adapter la réglementation aux nouveaux enjeux auxquels la Ville est confrontée : adaptation au changement climatique, amélioration du cadre de vie, diversité des usages (habitat, commerces, équipements culturels et théâtres).

Pour mener à bien ce projet, la Ville est accompagnée par l'Atelier d'Architecture Philippe Prost, associé à une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes, d'urbanistes, d'archéologues, d'historiens et d'informaticiens.

Valorisation du bien immobilier et avantages financiers

L'enquête de terrain : les fiches-immeubles

Dans le cadre de la révision du PSMV, un inventaire du patrimoine est réalisé sur l'ensemble du périmètre du SPR.

Des visites d'immeubles sont ainsi organisées afin de réaliser des fiches-immeubles.

Ces fiches constituent des outils de connaissance à usage interne des services de l'urbanisme de la Ville, de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

Les avantages pour les habitants

Le PSMV apporte une connaissance plus fine du patrimoine de chaque propriétaire à travers l'enquête de terrain : évaluation de la rareté des ouvrages, qualités, intérêt historique, valeur collective.

Il permet la valorisation du bien immobilier : les prescriptions de la fiche immeuble apportent une connaissance en amont de la nature des travaux ainsi que les conditions de restauration et d'aménagement.

Il peut s'accompagner d'avantages financiers pour les travaux de restauration via le dispositif de défiscalisation « Loi Malraux », les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat ou encore des aides de la collectivité.

Connaissance fine du patrimoine



Dans le Vaucluse, dix Sites Patrimoniaux Remarquables sont identifiés : Avignon, Carpentras, Cavaillon, Isle-sur-la-Sorgue, Ménèrbes, Oppède, Orange, Pertuis, Pernes-les-Fontaines, Sorgues

LES ÉQUIPES DE LA VILLE ET DE LA MAITRISE D'ŒUVRE



Julie Charrier
Architecte du Patrimoine*



Patricia Pierre
Paysagiste, In-Folio



Jean-Pierre Serna
Urbaniste sociologue*



Gaetan Tisseron
Chargé d'étude faune, Biotope



Philippe Prost
Architecte du Patrimoine*



Léonie Cozzolino
Architecte



Margot Ferrand
Chef de projets du Site Patrimonial Remarquable de la Ville d'Avignon

*Atelier d'Architecture Philippe Prost

Le Site Patrimonial Remarquable comporte environ :
- 170 hectares
- 4 000 parcelles
- 14 000 logements
- 16 % de la population totale de la commune
- 15 000 habitants

Comment ça va se dérouler ?

Les équipes sont dans votre quartier. Elles vont réaliser une enquête de terrain et visiter chaque maison du secteur concerné.

Déroulé d'une visite

- Lors de leur passage, les professionnels vous présenteront leur carte d'identité et un arrêté signé par le Maire attestant de leur habilitation à pouvoir effectuer les visites d'immeubles ainsi que leur carte d'identité.
- Ils visiteront l'ensemble de la propriété (intérieurs et extérieurs, parties communes et privatives) afin de pouvoir renseigner la fiche d'inventaire. Cette visite est obligatoire.
- Ils réaliseront des photographies des pièces et des ouvrages les plus remarquables de l'architecture (façades, cours et jardins, porches pavés, salons décorés, cheminées, escaliers ouvragés, caves voûtées...).

L'inventaire réalisé ne sera pas diffusé. La fiche produite est à destination exclusive du propriétaire de l'immeuble. Elle sera uniquement à usage interne de l'administration pour l'instruction des permis de construire et des autorisations de travaux.

1964
Création du 1er périmètre du secteur sauvegardé

1991
Création de l'emprise actuelle du Site Patrimonial Remarquable

2007
Approbation du PSMV

Mars 2024-mars 2025
Mission 1 - Phase 1 de la révision : état des lieux - Diagnostics urbains et premières fiches-immeubles

Fév. 2024
Lancement de la révision du PSMV

2013-2017
Modification du PSMV

2025 - 2026
Mission 1 Phase 3 : zonage, réglementation

2026-2027
Mission 2 : Phase administrative

2025-2026
Mission 1 Phase 2 : fiches-immeubles, enjeux et orientations

Mission 3 - Numérisation

Approbation du PSMV révisé

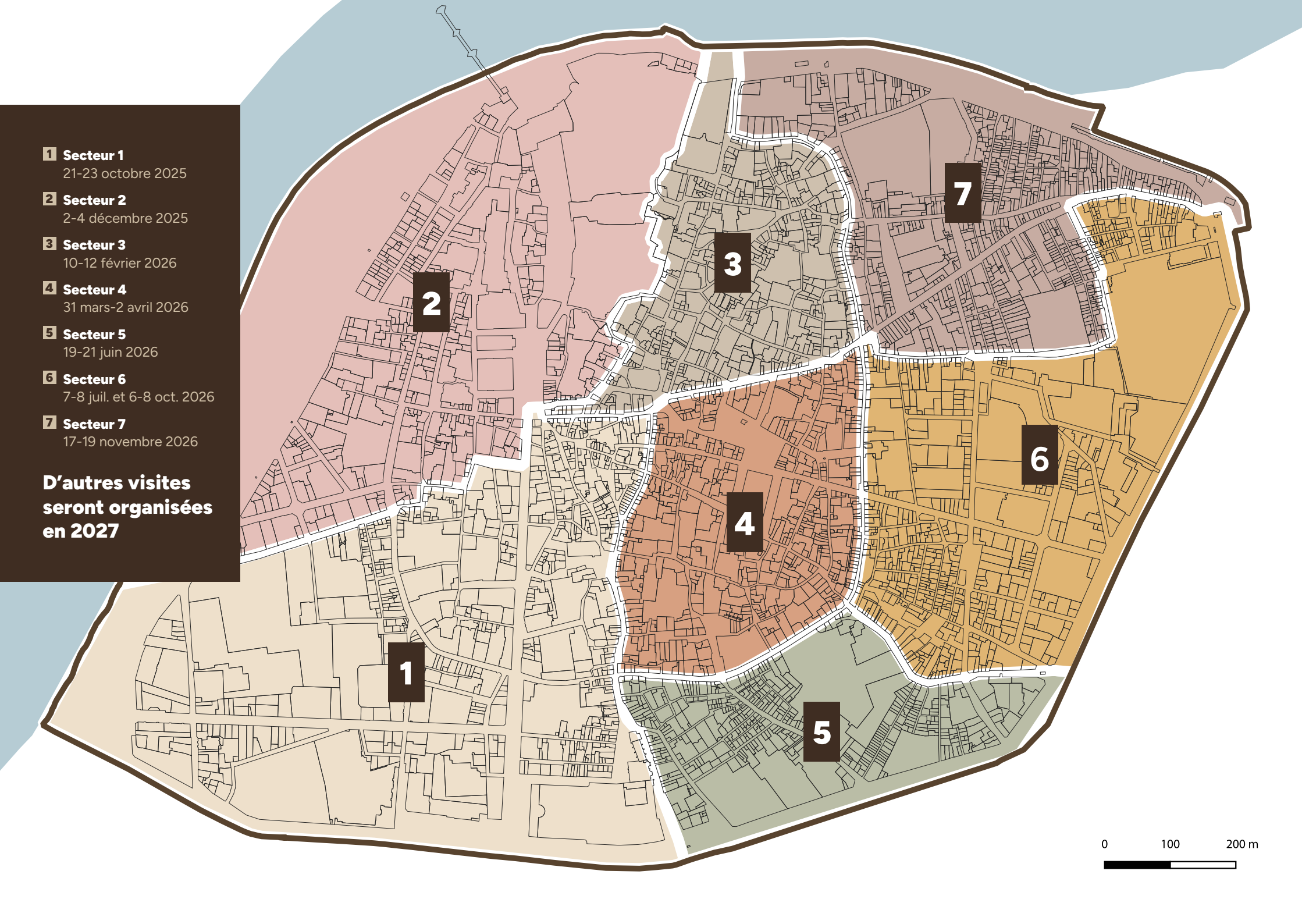
N'hesitez pas à nous contacter pour convenir ensemble d'un rendez-vous.
En cas d'absence lors de leur passages, les architectes laisseront un courrier dans votre boîte aux lettres afin que vous puissiez convenir d'un nouveau rendez-vous.

Contact :
Maison du Patrimoine, Département d'Urbanisme, Habitat et Écologie urbaine

20 rue du Roi René
84000 Avignon

04 90 80 44 06

psmv.revision@mairie-avignon.com


1 Secteur 1
21-23 octobre 2025
2 Secteur 2
2-4 décembre 2025
3 Secteur 3
10-12 février 2026
4 Secteur 4
31 mars-2 avril 2026
5 Secteur 5
19-21 juin 2026
6 Secteur 6
7-8 juil. et 6-8 oct. 2026
7 Secteur 7
17-19 novembre 2026
D'autres visites seront organisées en 2027
1
2
3
4
5
6
7
0
100
200 m

AVIGNON

CITÉ DES PAPES & DES ARTS